



INAMI

Institut national d'assurance maladie-invalidité

Correspondant : Marie-Catherine Bardou
Coordonnées : ✉ ElectionsFeedback@riziv-inami.fgov.be

Nos références : MVA/2023

Bruxelles, le 5 juin 2023

Objet: Instructions relatives aux élections médicales 2023

Cher(e) Docteur,

En fonction du résultat des élections, la représentation des médecins sera fixée non seulement au sein de la Commission Nationale Médico-Mutualiste, mais aussi dans une série d'autres organes de l'Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité où les médecins sont représentés. Le vote est facultatif.

Dans le cadre de ces élections, deux organisations professionnelles de médecins et un groupement de deux organisations professionnelles ont été reconnus comme étant représentatifs : ABSyM – BVAS, CARTEL (ASGB- GBO-MoDeS), et Alliance Avenir Des Médecins, en abrégé AADM.

L'application de vote électronique est accessible à partir du site web de l'INAMI : <http://www.inami.fgov.be>. Il vous suffit de cliquer sur le lien « Élections médicales 2023 » que vous trouverez sur le côté droit de la page d'accueil sous la rubrique « accès direct ». L'application de vote électronique sera disponible à partir du 6 juin 2023 et jusqu'au 26 juin 2023 à minuit.

Pour accéder à l'application de vote, vous devez vous connecter via votre eID et votre lecteur de carte, via l'application Itsme sur votre smartphone (configuré avec votre eID), ou via vos nom d'utilisateur, mot de passe et code de sécurité. L'utilisation de ces différents moyens d'authentification est expliquée sur le site du CSAM : <https://iamapps.belgium.be/>. L'authentification a pour seul but de vérifier que vous figurez bien sur la liste des électeurs. Le vote proprement dit est complètement anonyme.

Pour obtenir des renseignements à propos du présent courrier, veuillez envoyer un e-mail à ElectionsFeedback@riziv-inami.fgov.be.

Pour votre information, nous vous communiquons également que les opérations nécessaires au bon déroulement de la procédure électorale auront lieu en présence d'un huissier de justice et de témoins désignés par les organisations professionnelles et le groupement participant aux élections.

Le Fonctionnaire dirigeant,

Digitally signed by Mickaël Daubie
(Signature)

Date: 25/05/2023

08:31:39

Mickaël DAUBIE
Directeur général des soins de santé